

## Sélection de la carte principale

Je choisis la carte principale Visa Platinum\* suivante:



- Visa Platinum en CHF: cotisation annuelle de CHF 550.–
- Visa Platinum en EUR: cotisation annuelle de EUR 450.–
- Visa Platinum en USD: cotisation annuelle de USD 450.–

\* Age minimal pour une demande de carte principale: 18 ans.  
Il n'est possible de sélectionner qu'une seule monnaie.

## Limite globale

Je choisis la limite globale suivante dans la monnaie susmentionnée:

- 10 000.–     15 000.–     20 000.–     25 000.–     Souhait:    000.–

Limite globale = montant maximal pouvant être dépensé pour toutes les cartes principales et supplémentaires liées à cette relation client. La limite globale souhaitée est examinée individuellement et fixée en fonction de votre situation financière. Pour les titulaires de carte ayant activé l'option de paiement par acomptes, la limite globale octroyée correspond en outre à la limite de crédit convenue.

## Sélection de la/des carte(s) supplémentaire(s) avec facture commune à celle de la carte principale\*

Je choisis la/les carte(s) supplémentaire(s) gratuite(s) suivante(s):



Visa Platinum



Mastercard® Or

- Carte supplémentaire pour le titulaire de la carte principale
- Carte supplémentaire pour une tierce personne, limite de carte max. par mois    000.– (composante de la limite globale)

\* La carte supplémentaire a la même monnaie de décompte que la carte principale. La facture est la même que celle relative à la carte principale. Pour recevoir une facture séparée pour la/les carte(s) supplémentaire(s), voir page 3.

## Programmes bonus

J'opte pour le programme bonus suivant (un seul choix possible):



(possible uniquement pour les cartes en CHF)

- Je prends part à surprise, le programme bonus gratuit de Viseca Card Services SA, et accepte par conséquent les dispositions en vigueur, qui peuvent être consultées à l'adresse [viseca-payment.ch/surprise-dispositions](http://viseca-payment.ch/surprise-dispositions)

### surprise, le programme bonus gratuit de Viseca

Avec votre Visa Platinum, vous participez automatiquement au programme bonus gratuit surprise, dans le cadre duquel vous collectez des points. A l'issue d'un enregistrement unique, vous profitez de tous les avantages de surprise et pouvez échanger les points que vous avez engrangés contre des primes attrayantes.



(possible pour les cartes en CHF/EUR/USD)

- Je choisis le bonus de volume et, ainsi, réduis la cotisation annuelle de mes cartes principales et supplémentaires Visa Platinum grâce à mon volume de dépenses annuel.

Bonus selon le volume de dépenses annuel:

CHF 40 000.–, 50% / CHF 80 000.–, 100%  
EUR 30 000.–, 50% / EUR 60 000.–, 100%  
USD 40 000.–, 50% / USD 80 000.–, 100%

Les dépenses des **cartes principales et supplémentaires** sont cumulées pour le calcul du bonus de volume.

## Service numérique one

**one, le service numérique gratuit pour tout ce qui a trait à votre carte de crédit**

one (Internet et app) regroupe l'ensemble des services numériques en lien avec votre carte de crédit. Pour pouvoir en profiter, vous devez vous enregistrer au moyen de votre smartphone ou téléphone mobile personnel. Toutes les informations utiles concernant l'enregistrement à one vous sont envoyées par courrier postal après l'émission de la carte.

**Important: veuillez compléter la page suivante!**

### Données personnelles du titulaire de la carte principale

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Titre	Etat civil
Prénom			Nationalité
Nom			(joindre obligatoirement une copie d'une pièce d'identité officielle avec photo)
Date de naissance			Lieu d'origine (CH)
JJ   JJ   MM   AA   AA			Permis de séjour
Adresse de domicile			<input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> Autre
Rue/numéro			(joindre obligatoirement une copie du livret pour étrangers avec photo)
NPA/localité			Téléphone privé
Pays			Téléphone prof.
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de domicile)			Portable
Prénom			E-mail
Nom			Langue de correspondance
Rue/numéro			<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Deutsch <input type="checkbox"/> Italiano <input type="checkbox"/> English
NPA/localité			Estampage de la carte (prénom et nom):
Pays			_____
(max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)			
_____			
(2 <sup>e</sup> ligne d'estampage: max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)			

### Profession et situation financière

Situation	<input type="checkbox"/> Employé(e)	<input type="checkbox"/> Indépendant(e)	<input type="checkbox"/> Retraité(e)	<input type="checkbox"/>
Employeur	Depuis			JJ   JJ   MM   AA   AA
NPA/localité	Revenu annuel brut			CHF _____.-
Profession/fonction	Appartement/maison			<input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire
Frais mensuels liés au logement				CHF _____.-

### Modes de paiement de la carte principale

Banque/Poste	IBAN
NPA/localité	_____
<input type="checkbox"/> Je choisis la QR-facture en CHF ou le virement bancaire en EUR/USD pour régler ma facture mensuelle.	<b>Les coordonnées bancaires doivent impérativement être indiquées, indépendamment du mode de paiement choisi.</b>
Si nécessaire, je peux bénéficier de l'option de paiement par acomptes. La convention pour l'option de paiement par acomptes fait partie intégrante de cette demande de carte. L'activation de cette option n'aura lieu qu'après un examen de la capacité de crédit et une confirmation de la part de Visa. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement.	<input type="checkbox"/> Je choisis le système de recouvrement direct LSV (possible uniquement pour les cartes en CHF et en EUR) et charge, par la présente, la banque mentionnée ci-dessus de payer à l'émettrice de cartes toutes les factures sur présentation des avis de débit correspondants. Je recevrai une facture mensuelle avant chaque débit.

### Données personnelles de la tierce personne titulaire de la carte supplémentaire (avec facture commune à celle relative à la carte principale)

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Titre	Date de naissance
Prénom			JJ   JJ   MM   AA   AA
Nom			Nationalité
Adresse de domicile			(joindre obligatoirement une copie d'une pièce d'identité officielle avec photo)
Rue/numéro			Lieu d'origine (CH)
NPA/localité			Langue de correspondance
Pays			<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Deutsch <input type="checkbox"/> Italiano <input type="checkbox"/> English
E-mail			Estampage de la carte (prénom et nom):
_____			
(max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)			
_____			
(2 <sup>e</sup> ligne d'estampage: max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)			

**Important: veuillez compléter la page suivante!**



## Profession et situation financière

Situation  Employé(e)  Indépendant(e)  Retraité(e)

Employeur .....

NPA/localité .....

Profession/fonction .....

Depuis [ | | | ] [ M | M ] [ A | A ] [ J | J ]

Revenu annuel brut CHF [ | | | | | | | | ] .-

Appartement/maison  Locataire  Propriétaire

Frais mensuels liés au logement CHF [ | | | | ] .-

## Modes de paiement de la carte supplémentaire avec facture séparée

Banque/Poste .....

NPA/localité .....

IBAN [ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | ]

**Les coordonnées bancaires doivent impérativement être indiquées, indépendamment du mode de paiement choisi.**

Je choisis la **QR-facture en CHF** ou le **virement bancaire en EUR/USD** pour régler ma facture mensuelle.

Si nécessaire, je peux bénéficier de l'option de paiement par acomptes. La convention pour l'option de paiement par acomptes fait partie intégrante de cette demande de carte. L'activation de cette option n'aura lieu qu'après un examen de la capacité de crédit et une confirmation de la part de Visa. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement.

Je choisis le **système de recouvrement direct LSV** (possible uniquement pour les cartes en CHF et en EUR) et charge, par la présente, la banque mentionnée ci-dessus de payer à l'émettrice de cartes toutes les factures sur présentation des avis de débit correspondants. Je recevrai une facture mensuelle avant chaque débit.

## Identification de l'ayant droit économique (formulaire A) de la carte supplémentaire avec facture séparée

A compléter uniquement en cas de facture séparée.

En tant qu'auteur de la demande de carte supplémentaire avec facture séparée ou que titulaire de la carte supplémentaire, je déclare que les fonds versés à l'émettrice de cartes, servant au règlement des factures de la carte de crédit supplémentaire avec facture séparée et/ou dépassant leur montant (**veuillez cocher ce qui convient**),

appartiennent exclusivement au/à la titulaire de la carte supplémentaire.

appartiennent à la/aux personne(s) suivante(s):

Prénom, nom, date de naissance, nationalité, adresse de domicile, pays

.....

.....

.....

En tant qu'auteur de la demande de carte supplémentaire avec facture séparée ou que titulaire de la carte supplémentaire, je m'engage à communiquer spontanément tout changement dans les données indiquées à la banque ou à l'émettrice de cartes de crédit. Le fait de remplir intentionnellement le présent formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine encourue: peine privative de liberté de cinq ans au plus ou peine pécuniaire).

**Important: veuillez compléter la page suivante!**

## Convention d'option de paiement par acomptes

Convention d'option de paiement par acomptes pour les titulaires des cartes de crédit de Viseca Card Services SA (exclusivement pour le mode de paiement «Bulletin de versement avec l'option de paiement par acomptes») entre Viseca Card Services SA, Hagenholzstrasse 56, Case postale 7007, 8050 Zurich, Suisse (ci-après «Viseca»), et le titulaire de carte qui choisit l'option de paiement par acomptes.

### 1. Conclusion de la convention d'option de paiement par acomptes

Par l'apposition de sa signature sur la présente convention d'option de paiement par acomptes/demande de carte de crédit, le titulaire de la carte de crédit déclare accepter les dispositions ci-après régissant l'option de paiement par acomptes pour le règlement des factures mensuelles de carte de crédit (factures mensuelles). La convention d'option de paiement par acomptes prend effet dès que le titulaire de la carte de crédit entre en possession d'une copie signée par Viseca de la présente convention d'option de paiement par acomptes. Cette copie de la convention d'option de paiement par acomptes est remise au titulaire de la carte de crédit dans la mesure où l'examen de sa capacité de crédit a fourni des résultats positifs, conformément aux dispositions du chiffre 5 ci-après. La limite de crédit individuelle qui lui est accordée sera communiquée au titulaire de la carte de crédit par écrit. Elle fait ensuite partie intégrante de la présente convention d'option de paiement par acomptes. Le droit de révocation par le titulaire de la carte de crédit conformément au chiffre 6 ci-après demeure réservé.

### 2. Option de paiement par acomptes, limite de crédit et taux d'intérêt

En concluant la présente convention d'option de paiement par acomptes, Viseca accorde au titulaire de carte l'option de payer les factures mensuelles par acomptes dans le cadre de la limite de crédit qui lui a été communiquée personnellement. La part impayée d'une facture mensuelle ajoutée au montant des nouvelles dépenses effectuées avec la carte ne peut pas dépasser la limite de crédit convenue. Le taux d'intérêt de crédit appliqué pour les montants facturés impayés équivaut à un taux d'intérêt annuel de 12%. Viseca peut en tout temps modifier le taux d'intérêt annuel, notamment en cas d'adaptation du taux d'intérêt maximum selon l'art. 1 OLCC. Toute modification éventuelle est communiquée au titulaire de carte de manière appropriée (p. ex. facture mensuelle). Les intérêts de crédit sont dus jusqu'à la date d'encaissement, conformément aux dispositions du chiffre 4 ci-après. Aucun intérêt composé n'est débité.

### 3. Utilisation de la limite de crédit, montant minimal et remboursement

En vertu de la présente convention d'option de paiement par acomptes, le titulaire de carte est autorisé à rembourser le montant facturé par option. Le montant minimal payable chaque mois est indiqué sur la facture mensuelle. Il s'élève au minimum à 5% du montant total dû de la facture mensuelle, mais au moins à CHF/EUR/USD 100.-, plus les taxes impayées, les intérêts impayés, les montants partiels en cas de retard de paiement et les montants partiels en cas de dépassement de la limite de crédit. Le titulaire de carte peut en tout temps rembourser la totalité du montant dû.

### 4. Obligation de payer les intérêts et retard de paiement

Le titulaire de carte recourt à l'option de paiement par acomptes lorsqu'il règle au moins le montant minimal (cf. chiffre 3), mais pas le montant total de la facture, dans le délai fixé sur la facture mensuelle. Dans ce cas, un intérêt de crédit (cf. chiffre 2) est facturé mensuellement, comme pour le compte courant, à compter du premier jour suivant la facturation. Si aucun paiement n'intervient dans le délai fixé sur la facture mensuelle, ou si le montant payé est inférieur au montant minimal (cf. chiffre 3) indiqué sur la facture mensuelle, le titulaire de carte est en demeure pour le montant correspondant. L'intérêt moratoire équivaut au taux d'intérêt annuel respectivement en vigueur.

### 5. Capacité de crédit et information sur le crédit

Les renseignements fournis par le titulaire de carte dans la demande de carte concernant la fortune et le revenu du titulaire de carte ainsi que les clarifications exigées par les prescriptions légales auprès d'organisations prévues à cet effet par la loi, comme le Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO), sont déterminants pour l'examen de la capacité de crédit. Viseca est également autorisée à se procurer des renseignements auprès des offices publics ou de la Centrale d'information de crédit (ZEK) et d'annoncer à la ZEK et/ou à l'IKO la conclusion et l'annulation de la présente convention, ainsi qu'un éventuel blocage de la carte en cas de retard qualifié dans le paiement ou d'emploi abusif de la carte, ou à effectuer une clarification ou faire un rapport auprès des organisations prévues à cet effet par la loi, comme l'IKO ou la ZEK. Le titulaire de carte confirme avoir pris connaissance et accepter que la ZEK ou d'autres organisations prévues à cet effet par la loi, l'IKO par exemple, peuvent rendre de telles données accessibles à leurs membres. L'octroi de crédit est interdit s'il entraîne un surendettement du titulaire de carte.

### 6. Révocation et résiliation

Le titulaire de carte est en droit de révoquer par écrit la présente convention d'option de paiement par acomptes dans un délai de 14 jours à compter de la réception de la copie signée par Viseca de la convention d'option de paiement par acomptes. En outre, la présente convention d'option de paiement par acomptes s'annule en cas de résiliation du contrat de carte de crédit. Autrement dit, la convention d'option de paiement par acomptes est le cas échéant considérée comme résiliée sans autre intervention de la part du titulaire de carte ou de Viseca. Tant le titulaire de carte que Viseca peuvent à tout moment résilier séparément la présente convention d'option de paiement par acomptes avec effet immédiat. La résiliation séparée de la présente convention d'option de paiement par acomptes de la part du titulaire de carte ou de Viseca annule uniquement l'option de paiement par acomptes. Le contrat de carte de crédit sur lequel elle est basée reste applicable avec tous les droits et obligations qui en découlent. En cas de résiliation juridiquement conforme de la convention d'option de paiement par acomptes, tous les montants dus à cette date deviennent immédiatement exigibles.

### 7. Droit applicable

Toutes les relations juridiques de Viseca avec le titulaire de carte ayant trait à la présente convention d'option de paiement par acomptes sont régies par le droit suisse. Le for judiciaire, le lieu d'exécution et le for de poursuite pour les titulaires de carte domiciliés en Suisse sont fixés conformément aux dispositions légales. Le lieu d'exécution, le for de poursuite et le for judiciaire pour toutes les procédures pour les titulaires de carte domiciliés à l'étranger sont à Zurich. Viseca demeure toutefois en droit d'ouvrir une action contre le titulaire de carte devant tout autre tribunal compétent en Suisse ou à l'étranger.

### 8. Stipulations spéciales

Les modifications ou adjonctions au présent contrat doivent être notifiées par écrit. Sont applicables par ailleurs les Conditions d'utilisation en vigueur pour les cartes de crédit de Viseca, dont le titulaire de la carte de crédit a pris connaissance. La version intégrale des Conditions d'utilisation des cartes de crédit vous parviendra avec votre carte de crédit. Vous pouvez aussi les consulter avant sur le site [viseca.ch](http://viseca.ch) ou les commander au numéro +41 (0)58 958 80 00. En cas de contradiction, les dispositions de la présente convention d'option de paiement par acomptes prévalent. Par la signature de la présente convention d'option de paiement par acomptes, le titulaire de carte confirme avoir pris connaissance des Conditions précitées et les accepter.

## Aperçu des frais

	Visa Platinum
Cotisation annuelle	Visa Platinum en CHF: cotisation annuelle de CHF 550.- Visa Platinum en EUR: cotisation annuelle de EUR 450.- Visa Platinum en USD: cotisation annuelle de USD 450.-
Carte(s) supplémentaire(s)	Quatre cartes supplémentaires gratuites (deux Visa Platinum et deux World Mastercard® Or)
Carte de remplacement dans le monde entier	Gratuit, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger
Frais de blocage de la carte	Gratuit
Taux d'intérêt de crédit/d'intérêt moratoire (taux d'intérêt annuel)	12%
Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20.- par facture
Commission par retrait d'espèces aux bancomats	2,5%, min. CHF 5.- ou EUR/USD 3.50 (en Suisse) 2,5%, min. CHF 10.- ou EUR/USD 7.- (à l'étranger)
Commission par retrait d'espèces aux guichets	4% dans le monde entier, min. CHF 10.- ou EUR/USD 7.-
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + 1,75% de frais de traitement
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + 1,75% de frais de traitement
Code NIP/remplacement du NIP	Gratuit
Perte ou vol	Aucune franchise (CHF/EUR/USD 0.-) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence
Envoi de factures papier	Gratuit ou via le service numérique one
Frais pour un envoi spécial de la facture, de la carte ou du NIP	Gratuit
Frais de réimpression de factures, vues d'ensemble des transactions, justificatifs d'intérêts, etc.	Gratuit
Contestation injustifiée d'une transaction (chargeback)	Gratuit
Commande de justificatif (copie d'un justificatif d'achat)	Gratuit
Adhésion à Priority Pass*	Adhésion gratuite pour le titulaire de la carte principale et un titulaire d'une carte supplémentaire. Grâce au Priority Pass, vous bénéficiez d'un accès illimité à plus de 1 300 salons d'aéroport.
Accès aux salons d'aéroport pour des tiers	CHF 32.-, EUR 28.- ou USD 32.- par personne/entrée (prix porté directement au débit du compte-carte Visa Platinum)

\* L'adhésion à Priority Pass doit faire l'objet d'une demande distincte. Vous trouverez le formulaire en question sur [viseca.ch/platinum](http://viseca.ch/platinum)

**Important: veuillez compléter la page suivante!**

## Prestations d'assurance

Votre carte de crédit vous permet de bénéficier de diverses assurances utiles sans frais supplémentaires. **Viseca Payment Services SA** (preneur d'assurance) propose aux clients de **Viseca Card Services SA (émettrice de cartes)** des prestations d'assurance parallèlement à la conclusion d'un contrat de carte. Dans le cadre de la gestion des assurances liées à la carte, vos données sont également transmises à l'émettrice de cartes Viseca Card Services SA ainsi qu'aux assureurs. Toutes vos questions et demandes sont traitées par l'émettrice de cartes pour le compte de Viseca Payment Services SA. Vous trouverez une vue d'ensemble des Conditions Générales d'Assurance (CGA) à l'adresse [viseca.ch/assurances](http://viseca.ch/assurances)

## Extrait des CG et dispositions complémentaires

### Déclaration du/de la soussigné-e

Par sa signature, le/la soussigné-e **confirme** l'exactitude des informations ci-dessus et **autorise** Viseca Card Services SA («Viseca» ou «nous») à:

- vérifier et traiter les indications fournies ci-dessus et obtenir les renseignements nécessaires auprès de tiers, p. ex. auprès de la Centrale d'information de crédit («ZEK»), des autorités (p. ex. office des poursuites, administration fiscale, contrôle des habitants), de la banque intermédiaire, des organismes fournissant des renseignements économiques, des employeurs et d'autres organismes d'information et de renseignement appropriés ou prévus par la loi (p. ex. centre de renseignements sur le crédit à la consommation, CRCC), lors de l'examen de la demande de carte et de l'émission de la carte;
- signaler à la ZEK des faits tels que le blocage de la carte, des arriérés de paiement ou une utilisation abusive de la carte et, dans les cas prévus par la loi, aux services compétents; et
- si la carte a été commandée auprès d'une banque qui nous sert d'intermédiaire, obtenir auprès d'elle toutes les informations et tous les documents nécessaires à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le/la soussigné-e autorise également la banque intermédiaire à nous remettre ces informations et documents ainsi qu'à nous communiquer les modifications des données de clients.

Dans le cadre de ces autorisations, le/la soussigné-e nous **libère**, ainsi que la banque intermédiaire, de l'obligation de préserver le secret bancaire, le secret des affaires ou le secret de fonction ainsi que du respect de la protection des données.

Nous sommes en droit de mandater des prestataires et des tiers en Suisse et à l'étranger pour exécuter nos prestations. Il peut s'agir de l'examen de la demande de carte, de la production de cartes, de services en ligne, du traitement des transactions, du recouvrement, de l'analyse des données en vue d'améliorer nos modèles de risque et de lutte contre la fraude ou de l'envoi d'informations ou d'offres. Le/la soussigné-e nous **autorise** à mettre à la disposition de ces prestataires et tiers les données nécessaires à l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si le/la soussigné-e a commandé la carte auprès d'une banque qui nous sert d'intermédiaire, il/elle nous **autorise** à procéder aux actions suivantes et accepte:

- que Viseca communique à cette banque les données personnelles ainsi que les données relatives aux transactions de crédit et prepaid; et

Lieu/date

Lieu/date

- que la banque intermédiaire puisse utiliser les données de transaction reçues à ses propres fins conformément à ses propres dispositions en matière de protection des données, pour tous ses domaines d'activités, en particulier pour la gestion des risques et à des fins de marketing.

Le/la soussigné-e peut à tout moment révoquer ce consentement par communication écrite, avec effet pour l'avenir.

Le/la soussigné-e accepte ce qui suit et nous **autorise**:

- à établir et analyser des profils de clients, de consommation et de préférences afin de proposer au/à la soussigné-e des produits et des services (y compris de tiers);
- dans le cadre de notre collaboration avec nos partenaires de programme ainsi que d'autres partenaires extérieurs aux sociétés liées à Viseca ([viseca.ch/corporate](http://viseca.ch/corporate)), à leur transmettre certaines informations, notamment à des fins de marketing et de profilage; et
- à envoyer ces informations au/à la soussigné-e à son adresse e-mail ou postale, ou par téléphone (p. ex. SMS), ou les rendre accessibles via des services en ligne.

Le/la soussigné-e peut à tout moment révoquer ce consentement par communication écrite, avec effet pour l'avenir.

Nous pouvons refuser cette demande de carte ou certaines demandes sans donner de motifs. Dans ce cas, nous sommes autorisés, ainsi que les entreprises qui nous sont liées, à proposer au/à la soussigné-e d'autres produits ou services (y compris à l'adresse e-mail ou au numéro de portable indiqué ci-dessus). Le/la soussigné-e peut à tout moment révoquer cette autorisation par communication écrite.

En signant la demande de carte ou la carte elle-même, en utilisant et/ou en enregistrant la carte sur un appareil mobile ou un autre appareil, le/la soussigné-e confirme avoir pris connaissance, compris et accepté les **Conditions Générales pour les cartes de paiement de Viseca Card Services SA – Private (CG)** ainsi que la **Déclaration générale de protection des données de Viseca**. Le/la soussigné-e reçoit un **extrait des CG** ainsi qu'un **lien vers les CG complètes en même temps que la carte**. Les **CG** et la **Déclaration générale de protection des données** ainsi que les **informations relatives aux frais actuellement liés à l'utilisation de la carte ou à la relation contractuelle peuvent en tout temps être consultés sur [viseca.ch](http://viseca.ch) ou commandés par téléphone au +41 (0)58 958 84 00**.

**Le contrat est régi par le droit suisse.** Sauf disposition légale impérative, le lieu d'exécution, le for judiciaire et, pour les soussignés domiciliés à l'étranger, le for de poursuite sont **Zurich**.

Signature (l'auteur de la demande de carte principale doit toujours signer)

Signature (l'auteur de la demande de carte supplémentaire doit impérativement signer en cas de demande)

## Annexes

### Citoyens suisses:

Copie du passeport ou de la carte d'identité (recto/verso, avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission) de l'**auteur de la demande de carte principale** et, le cas échéant, de l'**auteur de la demande de carte supplémentaire**.

### Pour une limite globale supérieure à CHF 25 000.–:

Copie authentifiée du passeport ou de la carte d'identité recto/verso (authentification par un notaire, la banque ou la Poste en CH ou au FL) de l'**auteur de la demande de carte principale** et, le cas échéant, de l'**auteur de la demande de carte supplémentaire**.

(Les annexes ne seront pas rendues.)

### Citoyens étrangers:

Copie du permis de séjour (recto/verso, avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission) de l'**auteur de la demande de carte principale** et, le cas échéant, de l'**auteur de la demande de carte supplémentaire**.

### Pour une limite globale supérieure à CHF 25 000.–:

Copie du permis de séjour recto/verso (authentification par un notaire, la banque ou la Poste en CH ou au FL) de l'**auteur de la demande de carte principale** et de l'**auteur de la demande de carte supplémentaire** (le cas échéant et en cas de facture séparée).

**Prière d'envoyer le présent formulaire dûment rempli et signé, accompagné des copies demandées, à votre banque ou à Viseca Card Services SA, Hagenholzstrasse 56, Case postale 7007, 8050 Zurich.**

## A laisser vide!

<b>Client ID</b> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <b>Preferred Partner</b> (indication obligatoire du Client ID si cette case est cochée)	Date <input type="text"/>
IID demande <input type="text"/>	GSS IID <input type="text"/>	Code bonus 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
Catégorie de client Default <b>REG</b> Alternative <input type="text"/>	LSV ID VIPLA (en CHF) LSV ID VPEUR (en EUR)	Cotisation annuelle Default <b>01</b> Alternative 1 <sup>re</sup> année <input type="text"/>
Nom/localité, banque/intermédiaire	DIP <input type="text"/>	DIS <input type="text"/>
Personne à contacter	Tél. <input type="text"/>	DIC <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Identification effectuée conformément à la CDB	<input type="checkbox"/> PEP	Réf. <input type="text"/>
Examen de la capacité de crédit: <input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> effectué par Viseca	Timbre et signatures autorisées	